PROGRAMME HABITER MIEUX

L'année 2012

* * *

En 2012, **12 786 ménages** représentant un total de près de **29 700 personnes**, se sont engagés dans un projet de travaux de rénovation thermique de leur logement. **61 %** des bénéficiaires disposent de ressources très modestes.

L'effet levier des **24,89 M€** de primes travaux « Investissement d'Avenir » engagés en 2012, va permettre de réaliser **228,8 M€** de travaux.

Répartition régionale des logements rénovés

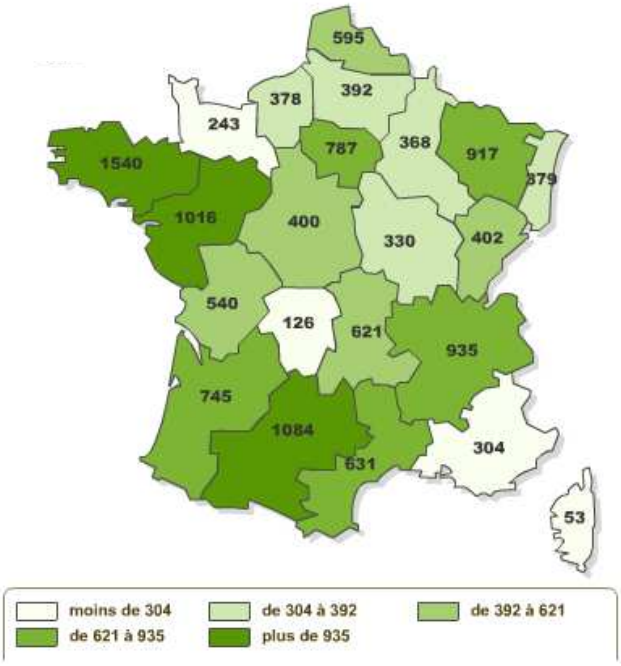

au niveau régional

1. Bretagne
2. Midi-Pyrénées
3. Pays-de-la-Loire

Répartition départementale des logements rénovés

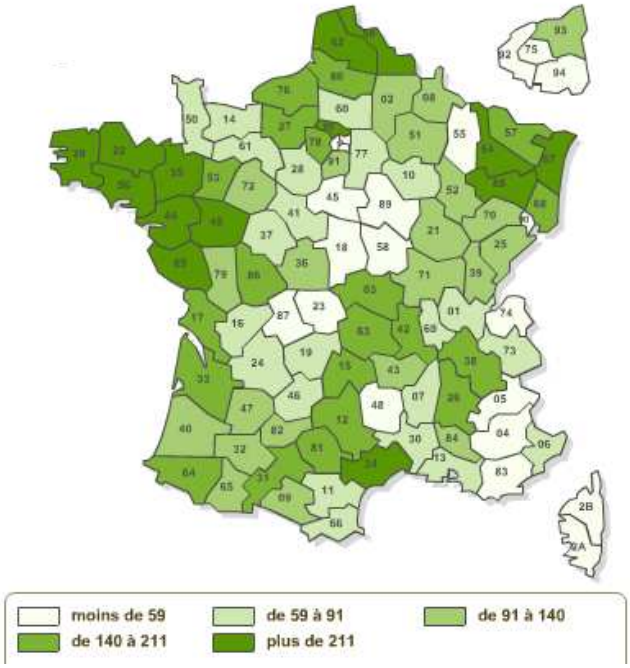

au niveau départemental

1. Côtes d'Armor
2. Finistère
3. Nord
4. Meurthe et Moselle
5. Hérault

► *Une véritable action de résorption des passoires thermiques*

Le gain énergétique moyen conventionnel obtenu à l'issue des travaux est de **38 %**, à rapporter au seuil des 25% exigés dans le cadre du programme. Avec une amélioration de la performance énergétique d'au moins 30 % de leur logement, **2/3** des bénéficiaires ont réalisé un bouquet de travaux d'économie d'énergie.

Si le montant moyen des travaux est d'environ **12 500 €** lorsque le gain énergétique est **inférieur à 30 %**, il s'élève à près de **30 000 €** lorsque le gain est **supérieur à 50 %** (la part des logements habitat indigne-très dégradé est particulièrement importante dans cette tranche).

Gain énergétique	Nombre de logements engagés	Part des logements engagés/total	Montant moyen des travaux	*Montant moyen des travaux (**hors LH et TDI**)*
25 à 30 %	4 543	35 %	12 558 €	*11 967 €*
30 à 40 %	4 057	32 %	14 892 €	*13 721 €*
40 à 50 %	1 744	14 %	20 682 €	*17 977 €*
+ de 50 %	2 441	19 %	29 088 €	*18 874 €*

► *Près de 90 % des logements aidés gagnent au moins une étiquette de classe énergétique*

2/3 des logements sont avant travaux classés en étiquette **G ou F**, ce sont des logements qui peuvent être qualifiés d'énergivores : ce parc de logement passe de 66% à 26% après travaux. Les gains d'étiquettes sont significatifs : après travaux, 12 % restent à la même étiquette, 60 % gagnent une étiquette, 21 % deux étiquettes et 7 % au moins trois étiquettes.

Evaluation énergétique

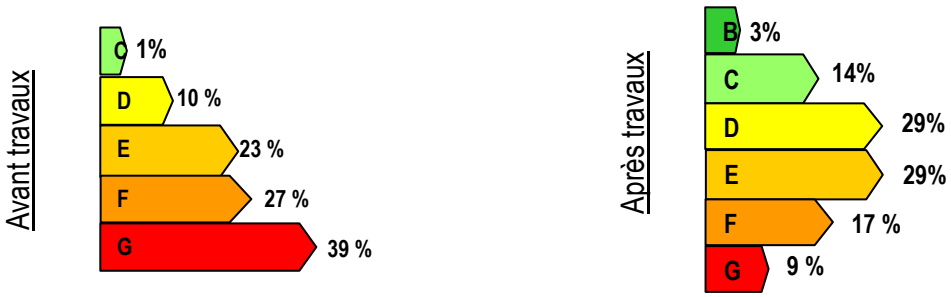

La totalité des travaux réalisés vont générer une économie conventionnelle de **227 GWh.**

► *Les aides gérées par l'Anah assurent près de 40% du financement des travaux.*

Les **91 M€** d'aides aux travaux versées par l'Anah génèrent **228,8 M€ de travaux** réalisés par des artisans et des petites entreprises sur l'ensemble du territoire, avec un montant moyen de travaux (hors habitat indigne et très dégradé) de 14 419 €.

Montant moyen des travaux		Montant moyen de la subvention Anah		Montant moyen de la prime Etat
Sur l'ensemble des dossiers	Hors dossiers LHI et TD	Sur l'ensemble des dossiers	Hors dossiers LHI et TD	
17 897 €	14 419 €	5 151 €	3 588 €	1 947 €

► *Près d'1 ménage sur 2 habite dans un logement achevé avant 1949 et la quasi-totalité des bénéficiaires habite une maison individuelle.*

La part des **logements d'avant 1949** représente près de **50 %** des logements rénovés, et seuls **14%** des logements concernés ont été construits après la 1ère réglementation thermique datant de 1975. **92 %** du total des ménages bénéficiaires habitent dans une maison individuelle.

Le coût de la rénovation des logements d'avant-guerre est 63 % plus onéreux que celui des logements construits après 1949. Les logements d'avant 1949 sont occupés aux **2/3** par des propriétaires disposant de ressources très modestes.

Année de construction du logement	Total		Part des maisons individuelles	Montant moyen des travaux	Gain énerg. moyen	Part des PO très modestes
	Nombre	Part				
antérieure à 1949	5 947	46 %	97 %	22 748 €	39 %	64 %
de 1949 à 1975	5 094	40 %	88 %	13 502 €	36 %	59 %
postérieure à 1975	1 745	14 %	89 %	14 197 €	35 %	56 %
Ensemble des log.	**12 786**	**100%**	**92 %**	**17 897 €**	**38 %**	**61 %**

40 % des logements rénovés sont situés dans une commune rurale *(au sens de la définition INSEE).*

Ainsi depuis le début du programme…

Ce sont **19 477 ménages** représentant un total de près de **45 200 personnes** qui ont bénéficiés des aides du programme Habiter Mieux.

Pour un montant total de travaux de plus de **350 M€** réalisés par des artisans et des petites entreprises sur l'ensemble du territoire.